

CAP VERT

la transition agroécologique en collectif

JOURNAL D'UNE COOPÉRATION AU LONG COURS - MAI 2017

La transition agroécologique en collectif embrasse une multitude de mers, d'îles, de baies, de détroits, avec chacun leurs courants, leurs écueils, leurs faunes et leurs flores propres. Tous ces espaces ne sont pas pareillement navigables, que l'on croise en solitaire sur de frêles embarcations ou sur des navires usines. Le présent document présente une introduction à cette infinie variété des trajectoires de transition, qui ont en commun d'être portées par l'innovation collective d'agriculteurs en quête d'une plus grande autonomie. Les anémomètres sont une sélection de verbatim issus des trois journées. Tous les sigles et acronymes sont développés dans le glossaire « archipel » en dernière page.

Trois années de recherche-action pour comprendre et accompagner un changement de paradigme socio-économique

Depuis 2014, le projet CAP VERT s'est attaché à comprendre les nouvelles formes de coopération entre agriculteurs engagés dans une transition agroécologique et à produire des ressources pour les accompagner. Il s'appuie sur une collaboration étroite entre des réseaux d'accompagnement (FNCuma, Réseau Civam, Trame, GAEC & Sociétés, GABNOR), des collectifs d'agriculteurs, la recherche et l'enseignement agricoles (Montpellier SupAgro-Institut de Florac, Inra et ESA d'Angers).

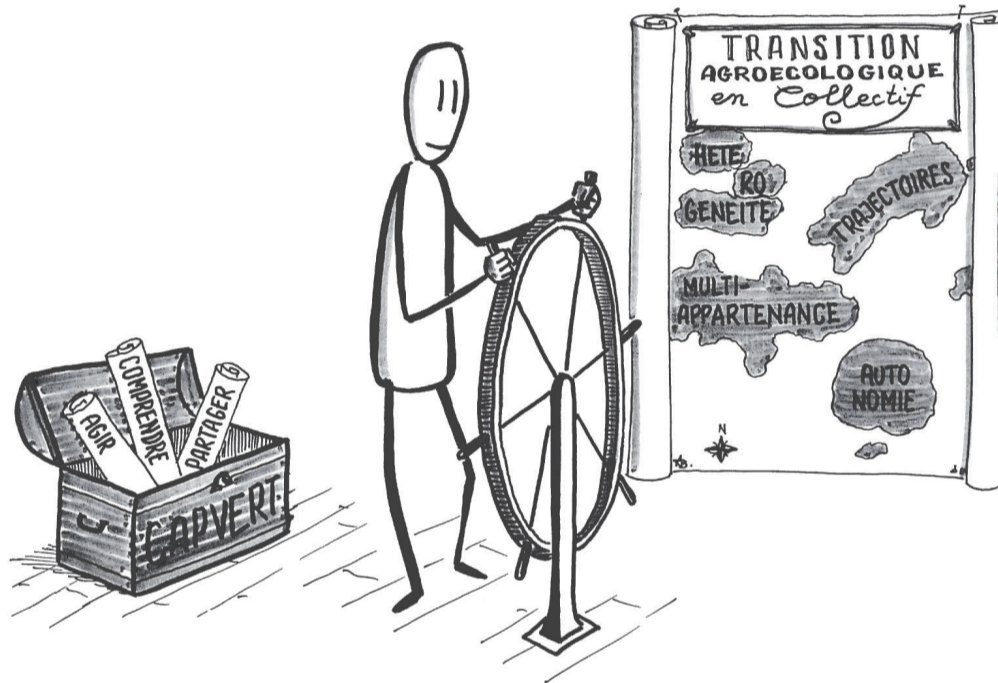
Trois journées d'études ont réuni en 2016 cent-vingt agriculteurs, enseignants, chercheurs, responsables publics. Il est impossible de rendre justice à l'ensemble des interventions qui ont nourri ce travail collectif. La présente publication vise, plus modestement, à présenter les grandes questions et les grandes pistes de réflexion et d'action soumises à tous les acteurs concernés.

Le projet agroécologique pour la France présenté en 2012 a engagé le monde agricole français dans la transition agroécologique. La mise en œuvre de cette

transition nécessite un changement de paradigme pour tous les acteurs du développement agricole tel qu'il s'est construit au XX^e siècle : le monde de la recherche, les organisations professionnelles agricoles et les agriculteurs eux-mêmes, sans oublier les politiques publiques qui les soutiennent ou les encadrent.

Deux grandes entrées ont permis de l'appréhender : un état des lieux des reconfigurations de l'action et de la réflexion collectives entre agriculteurs, d'une part et, d'autre part, une réflexion sur la quête d'autonomie comme levier du développement des pratiques agroécologiques.

Chacune de ces entrées propose des développements sur les trajectoires complexes des agriculteurs et de leurs collectifs, les modalités de leur accompagnement et leurs liens avec les institutions de recherche et de formation ainsi qu'avec les politiques publiques.



De l'agriculture de groupe à l'agroécologie en collectif

Coopération et agriculture se conjuguent depuis toujours. Le passé et l'avenir de la coopération agricole de production ont notamment fait l'objet d'un important travail de recherche-action dès 2012, associant la FNCuma, Trame, Cer France, le réseau Civam, Coop de France, la Fnab, Gaec&Sociétés, la CGScop et l'Inra. Ces travaux ont notamment rappelé les racines historiques de ce que l'on qualifie en France depuis l'après-guerre d'« agriculture de groupe » et qui rassemble toutes les formes de coopération autour de l'acte de production agricole, indépendamment de leur statut juridique.

Pour donner suite à ces travaux, il était logique que la FNCuma et ses partenaires concernés par l'agriculture de groupe (Trame, Réseau Civam, Gaec&Sociétés, Gabnor), en lien avec le monde de la recherche et de l'enseignement agricole portent conjointement le projet CAP VERT, lauréat à l'appel à projets CasDar "Innovation et partenariat" 2013.

Dans le cadre de cette collaboration étroite, le travail de thèse conduit par Véronique Lucas, doctorante en sociologie (FNCuma / Inra), autour de l'analyse des reconfigurations des modes de coopération entre agriculteurs en Cuma engagés dans des changements de pratiques, a permis d'approfondir la compréhension de ce phénomène.

Par ailleurs, cinq collectifs d'agriculteurs ainsi que leurs animateurs ou accompagnateurs, issus des différents réseaux partenaires ont contribué à caractériser les leviers de développement de cette transition collective, à partir de leur expérience.



Dossier multi-appartenance
Page 2-4

La Multi-appartenance et les reconfigurations de l'action collective

Un premier constat fondateur : l'action collective entre agriculteurs se reconfigure ! Les agriculteurs sont engagés dans un foisonnement d'« arrangements » de proximité, c'est-à-dire des modes d'organisations structurés entre eux, formalisés ou non, autour de la gestion des ressources matérielles (matériels, semences, etc.) et du travail nécessaires à leurs activités. Les coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma), par exemple, ne constituent qu'un type d'arrangement, très souvent complété par une multiplicité d'autres plus ou moins formels (entraide, banque de travail, etc.). Dans le même temps, les collectifs de partage d'expériences et de production de connaissances (tels les Geda ou les Civam) voient émerger de nouveaux acteurs (réseaux thématiques, consultants privés) dans un contexte où la transition agroécologique demande de nouveaux repères (plus que de nouvelles références).

CAP VERT a montré comment les agriculteurs s'appuient sur cette diversité de groupes et de réseaux pour avancer dans leur transition agroécologique. Ce phénomène semble interroger la capacité des réseaux existants à lire et comprendre cette multi-appartenance des agriculteurs, ainsi que les complémentarités à renforcer dans l'accompagnement des groupes afin que tous les agriculteurs puissent en bénéficier et qu'elle soit un levier pour leur transition.

Dossier autonomie
Page 5-7

L'autonomie, moteur du changement

Les agriculteurs parlent d'abord d'autonomie ! La quête d'autonomie fédère un grand nombre d'agriculteurs et revêt des dimensions diverses (décisionnelle, technique, économique...). Si elles ne sont pas nouvelles, ces quêtes d'autonomie se diffusent significativement depuis une douzaine d'années. Pour parer à la variabilité climatique, à la volatilité des cours ou pour sortir d'impasses agronomiques, les agriculteurs développent des stratégies afin d'accroître leurs marges de manœuvre par une gestion optimisée des ressources, des intrants et par la production de nouvelles connaissances, en s'appuyant notamment sur l'action collective.

Ces quêtes d'autonomie, si elles ne sont pas toutes initialement guidées par des motivations environnementales, peuvent conduire les agriculteurs à engager des pratiques agroécologiques. Cependant les trajectoires de transition qu'elles permettent d'impulser ne sont pas linéaires. Le rôle primordial de ces quêtes d'autonomie et la place des agriculteurs et de leurs collectifs dans la production de nouveaux repères invitent les pouvoirs publics, les réseaux concernés par l'agriculture de groupe et le monde agricole dans sa globalité à comprendre et accompagner ce mouvement.

Conclusion

Le cap vers l'agroécologie est fixé, mais de quels moyens disposent les agriculteurs pour y parvenir ?

L'agroécologie occupe désormais une place centrale dans le débat public. L'impulsion politique a été manifeste, mais elle doit être pérennisée, précisée et amplifiée.

Page 8

La transition agroécologique suppose d'agir de concert en s'appuyant sur et en soutenant cette action collective entre agriculteurs, qui reste encore insuffisamment prise en compte par les pouvoirs publics. Elle suppose d'agir auprès des institutions de recherche et d'enseignement pour que les pratiques nourrissent la connaissance et que celle-ci outille les agriculteurs dans leur quête d'autonomie.

La transition agroécologique ne concerne pas que le monde agricole, ses réseaux, ses syndicats, ses chambres consulaires. Elle suppose la mobilisation de tous sur les territoires concernés : les consommateurs, les collectivités et les autres acteurs économiques.



avec le soutien de



DOSSIER

La multi-appartenance ou l'appel du grand large

Pour concilier les impératifs économiques, la qualité de vie et de travail, la résilience écologique et sociale, les agriculteurs s'appuient sur une diversité de plus en plus grande de coopérations. Ils naviguent ainsi au long cours, parfois portés par des alizés cléments, souvent obligés de louvoyer face à des vents contraires et à des mers hachées. Nonobstant l'hétérogénéité des visions, des situations et des trajectoires portées par les agriculteurs qui les constituent, ces nouvelles formes de coopération et de solidarité bouleversent l'approche verticale descendante de la Révolution verte et ses recettes de développement. Un cadre institutionnel renouvelé doit inventer et pérenniser le système d'accompagnement de ces dynamiques collectives qui apparaissent essentielles pour un changement d'échelle de la transition vers des systèmes agricoles et alimentaires durables.

Le cap vers l'agroécologie est fixé à l'ensemble des acteurs du secteur agricole. Ce dernier est dans le même temps marqué par la montée en puissance de l'action collective. François Léger, enseignant-chercheur à Agro-ParisTech, considère que ce « désir d'agir ensemble » explique en partie la recomposition contemporaine du paysage agricole, où se dessinent trois pôles. En premier vient l'« agriculture de firme », d'abord tournée vers la rentabilité. Cette agriculture croît en proportion de la diminution du nombre d'agriculteurs. À l'opposé, se développe une agriculture que l'on pourrait qualifier de « citoyenne », qui revendique une contribution de l'agriculture à une diversité d'enjeux d'intérêt général (protection de l'environnement et de la biodiversité par exemple), mais qui reste marginale. Émerge enfin une agriculture pour laquelle le collectif est essentiel, notamment comme dernier rempart contre l'agrandissement impératif des exploitations.

Les reconfigurations de l'action collective

Mutualiser des moyens matériels, échanger des expériences : la solidarité entre agriculteurs est ancestrale. L'entraide agricole en atteste. Depuis la seconde moitié du XX^e siècle surtout, la coopération entre agriculteurs a été fortement encouragée par les politiques publiques en France et accompagnée par certaines organisations professionnelles agricoles. Aujourd'hui un certain nombre de ces organisations se retrouvent derrière la bannière de l'agriculture de groupe et le slogan « ensemble, on va plus loin ». Fruit d'une longue histoire, les organisations collectives du monde agricole se sont structurées autour d'approches spécifiques et sont le produit de mouvements coopératifs, politiques ou professionnels. Comme les autres acteurs du monde agricole, elles doivent s'adapter aux défis de l'agroécologie et aux attentes nouvelles de leurs membres. Les passerelles établies entre ces organisations et avec les autres acteurs du monde agricole et rural constituent une condition de la transition.

On observe ainsi que les modalités de l'action collective entre agriculteurs se reconfigurent. De multiples arrange-

ments de proximité visant à mutualiser le travail, le matériel, les semences, le foncier, notamment, permettent aux agriculteurs de mobiliser de nouveaux équipements, d'organiser le travail entre eux, de mutualiser des ressources productives stratégiques. Ces arrangements « de proximité » peuvent être formalisés voire incarnés dans des entreprises coopératives ou non ou rester informels (entraide). Aujourd'hui, ces arrangements tendent à se démultiplier et forment des coopérations locales et des réseaux territoriaux très denses.

En complément, les agriculteurs s'appuient sur des collectifs de partage d'expériences et de connaissances. Certains sont historiquement ancrés dans le paysage agricole français (Ceta, Geda ou Civam). Leur fonction de construction de repères s'appuyant sur l'échange entre pairs est d'autant plus essentielle dans la transition. D'autres acteurs émergent également, comme des consultants privés ou des réseaux informels, qui s'appuient notamment sur l'usage d'Internet.

Un nouvel accompagnement pour sortir du modèle des pionniers

Toutes ces organisations sont aujourd'hui confrontées à l'explosion des logiques issues de la Révolution verte, marquées par la spécialisation et par la chaîne linéaire et descendante de production et de transmission des savoirs allant de la recherche aux agriculteurs en passant par les organisations professionnelles agricoles. Le modèle de développement agricole, fruit de ces logiques, est aujourd'hui remis en question en raison de ses conséquences environnementales et de ses coûts économiques et sociaux.

Pendant la Révolution verte, l'agriculteur se devait d'appliquer des recettes, qui ont montré aujourd'hui leurs limites, tant agronomiques qu'économiques, sociales ou environnementales. Pour retrouver des marges de manœuvre dans un contexte marqué par ailleurs par la volatilité des prix et les aléas climatiques, l'agriculteur s'appuie sur l'échange entre pairs et la coopération. Le collectif lui permet de construire de nouveaux repères et de s'appuyer sur des ressources optimisées et adaptées pour piloter

un système accepté comme unique et complexe. La figure classique du conseiller agricole formé au corpus technico-scientifique de la « modernisation agricole » n'est plus en mesure de répondre seule aux attentes des agriculteurs toujours plus nombreux qui souhaitent construire leurs savoirs et maîtriser leurs stratégies collectivement. L'appareil de statistique public national, centré sur l'unité de mesure de l'exploitation agricole, ne prend pas non plus en compte ce réseau dense de coopérations de proximité et d'arrangements plus ou moins formels entre agriculteurs qui tendent pourtant à reconfigurer structurellement les modes de production agricole sur les territoires.

Yves Cariou (Oxymore) pointe l'émergence de « systèmes collectifs innovants » impulsés par des groupes d'agriculteurs engagés dans le développement de leur territoire. Marquées par l'« intercoopération » au sein d'un réseau de partenariats très dense et par l'inscription dans une économie territorialisée, ces innovations collectives se distinguent fortement des systèmes « claniques » ou corporatistes, tournés vers la seule satisfaction de leurs membres.

Le temps long et non linéaire de cette action collective se déploie ainsi sur des échelles géographiques diversifiées et demande de construire des cohérences et synergies socioéconomiques nouvelles, au-delà du seul monde agricole. L'heure est donc à une véritable acculturation, tant de la part des pouvoirs publics, des institutions de recherche et de formation, que des têtes de réseaux agricoles.



EXPÉRIENCES

Le Civam de l'Oasis ou la complexité des échanges

Dans la Marne, trois agriculteurs membres du Civam de l'Oasis ont initié en 2008 une coopération rapprochée. L'un est céréaliculteur en conversion « bio », le deuxième est éleveur et le troisième, également éleveur, a achevé sa conversion bio et mis en place un méthaniseur. Rencontrant des besoins de matière organique en substitution des intrants de synthèse, le céréaliculteur avait engagé dès 2011 un échange paille-fumier avec l'éleveur qui produisait d'importantes quantités de fumier. À partir de 2014, le céréaliculteur engage également des échanges luzerne-digestat avec l'autre éleveur converti en bio, prévoyant notamment le séchage de la luzerne grâce à la chaleur coproduite par le méthaniseur de l'éleveur. Le passage en bio intégral du céréaliculteur imposera toutefois de reconfigurer l'arrangement : le fumier est désormais d'abord valorisé pour être mobilisé sous forme de digestat sur les cultures céréalières en bio.

Pour qu'une telle organisation fonctionne, la confiance doit prévaloir au cœur des échanges, au même titre que la transparence dans les chiffres et la rigueur individuelle dans le travail. Pour y parvenir, des réunions sont organisées régulièrement entre les trois agriculteurs et les échanges de matières sont formalisés. Ces échanges sont à la fois résilients et fragiles parce que conditionnés aux choix individuels.



REGARDS

Les quatre pôles cardinaux de la multi-appartenance

Le sociologue Roger Le Guen (Esa) repère quatre types de multi-appartenances dans le monde agricole. S'y retrouvent présents à des degrés divers d'intensité des principes de l'agroécologie : participations multiples à des collectifs dans une logique de réseau, prise en compte d'une diversité d'échelles spatiales et diversification.

En sociologie interactionnelle, la notion de multi-appartenance caractérise les liens qu'un individu peut entretenir avec différentes zones dans un réseau donné ou entre des réseaux différents. Les individus appartiennent ainsi à plusieurs mondes sociaux ou interviennent à différentes échelles d'un même monde. Ils occupent en cela une position de pont entre des espaces différents. Dans le monde agricole plus précisément, comment s'établit le lien entre ces réseaux, mais également entre ces réseaux et les institutions ?

« Les positions locales » constituent les unités premières de l'appartenance, centrées au plus près de l'exploitation. Elles favorisent la mise en relation permettant des échanges autonomes entre pairs.

Ensuite vient « la participation simultanée à des réseaux professionnels locaux et à des groupes professionnels formels dans le cadre d'échanges médiatisés par des experts ». Ici, la focale se resserre autour d'une expertise plus spécialisée et technique.

« L'inscription simultanée à un réseau professionnel local et à un réseau spécialisé » apparaît ensuite comme la volonté de multiplier les regards, d'ouvrir la focale, dans une logique de partage des savoirs.

Enfin, « l'inscription simultanée dans un réseau professionnel et dans des collectifs non-professionnels » marque le stade le plus poussé de la multi-appartenance, en ce qu'il intègre une approche totalement décloisonnée des enjeux, au-delà du monde strictement agricole.

Interactions entre réseaux locaux et réseaux spécialisés

Quelques cas de transition illustrent ces phénomènes de multi-appartenance. Les agriculteurs biologiques présentent ainsi de longue date une double appartenance à des réseaux spécifiques « bio » et à des réseaux locaux. Depuis les années 2010, leur investissement dans des réseaux locaux alimente le développement des réseaux spécifiques « bio ». Des agriculteurs s'installent dans une exploitation qu'ils s'efforcent de convertir à l'agriculture biologique. Ils parviennent ainsi à s'insérer dans des réseaux de type Cuma ou dans des groupes de développement grâce auxquels ils s'attachent à compléter leur travail de conversion. Ces rapprochements modifient à la fois leurs activités et le milieu agricole local dans lequel ils évoluent.

À la croisée de multiples appartenances locales, des agriculteurs pionniers de nouvelles techniques agronomiques, par exemple dans le domaine de l'agriculture de conservation, contribuent également à faire émerger des collectifs spécialisés dont certains peuvent être liés à des partenaires fournisseurs.

Les multi-appartenants ne sont pas forcément des leviers pour les collectifs

Roger Le Guen souligne que les agriculteurs multi-appartenants peuvent se trouver dans des situations très diverses : l'isolement, la position de pont ou de liaison. Ces positions produisent différents effets sociaux sur les groupes locaux. Ainsi, les positions de type pont ou liaison sont de nature à faciliter les débats entre pairs et à réduire le caractère prescriptif des échanges avec les techniciens.

À l'inverse, certains multi-appartenants sont « isolés », peu investis dans les dynamiques collectives bien qu'ils puisent dans différents réseaux ou mondes pour avancer dans leur transition individuelle. Ces « marginaux sécants », tels que la sociologie des organisations les qualifie, peuvent induire des tensions, voire des blocages dans les dynamiques locales de changement.

Le développement agricole a parfois tendance à favoriser ces profils porteurs de stratégies individuelles, ce qui peut induire des difficultés dans l'appui aux dynamiques collectives. Alors que les interlocuteurs spécialisés et les champs d'innovation en agriculture se multiplient et que les organisations professionnelles traditionnelles s'affaiblissent, il y a un enjeu à accompagner le développement d'interactions positives entre multi-appartenants et dynamiques de collectifs locaux.



EXPÉRIENCES

Le collectif ou la puissance de l'hétérogénéité

Samuel Blin, éleveur de vaches laitières et de porcs en Ile-et-Vilaine, a trouvé dans le collectif les ressources cognitives et morales pour mener à bien sa transition.

Samuel Blin est agriculteur à Eancé et possède, depuis 2004, une exploitation de 130 ha en polyculture-élevage (vaches laitières et porcs charcutiers). Dès 2007, la nécessité de changer ses pratiques lui est apparue évidente. Il a suivi, en 2008, une formation diplômante en agronomie à Angers et, dans la foulée, a engagé les travaux nécessaires à une transition vers des techniques culturales simplifiées sur son exploitation. C'est à l'occasion d'une table ronde, organisée, en 2010, par la chambre d'agriculture, qu'il rencontre les délégués du Geda. Il décide alors avec quelques collègues de créer en 2011 un groupe dédié spécifiquement au semis direct. En 2014, avec l'Apad et son réseau, il entreprend un voyage d'études de deux mois en Amérique du Sud où il apprend directement de l'expérience des hérauts de ces techniques, qu'il s'attache ensuite à partager au sein du groupe Geda.

Il n'en a pas moins dû surmonter nombre de difficultés, notamment d'ordre administratif, et en premier lieu les réticences de son entourage (le voisinage comme la famille), concernant ces nouvelles techniques. Il a ainsi employé des trésors de pédagogie afin de faire évoluer les mentalités et faire accepter sa transition agroécologique. La fréquentation des membres du groupe a représenté un soutien moral durable, à la fois source de motivation et un antidote au découragement.

[LA MULTI-APPARTENANCE OU L'APPEL DU GRAND LARGE]

Accompagnateurs et animateurs de collectifs : les timoniers multicartes

Tenir la barre pour suivre le cap dans la tempête ou la « pétrole », animer des collectifs en évolution, y faire circuler les savoirs, ouvrir le groupe à des échanges avec la recherche, les collectivités territoriales, les citoyens et les autres agents économiques des territoires... : les compétences de l'accompagnateur de collectifs sont multiples. Elles supposent à tout le moins de redéfinir les missions et les leviers d'action d'une fonction centrale de catalyseur au long cours d'innovations socio-économiques.

Les interlocuteurs des agriculteurs se diversifient, mais les mondes professionnels restent trop souvent organisés en silos spécialisés. Dans ce contexte, on peut constater un certain affaiblissement des organisations professionnelles et, plus largement, des tissus du développement agricole tels qu'ils s'étaient structurés depuis l'après-

guerre. Pour le développement agricole et rural, l'enjeu à l'avenir est celui de l'appui à l'émergence et au développement de dynamiques collectives, grâce à l'amélioration des interactions entre agriculteurs et entre collectifs d'agriculteurs.

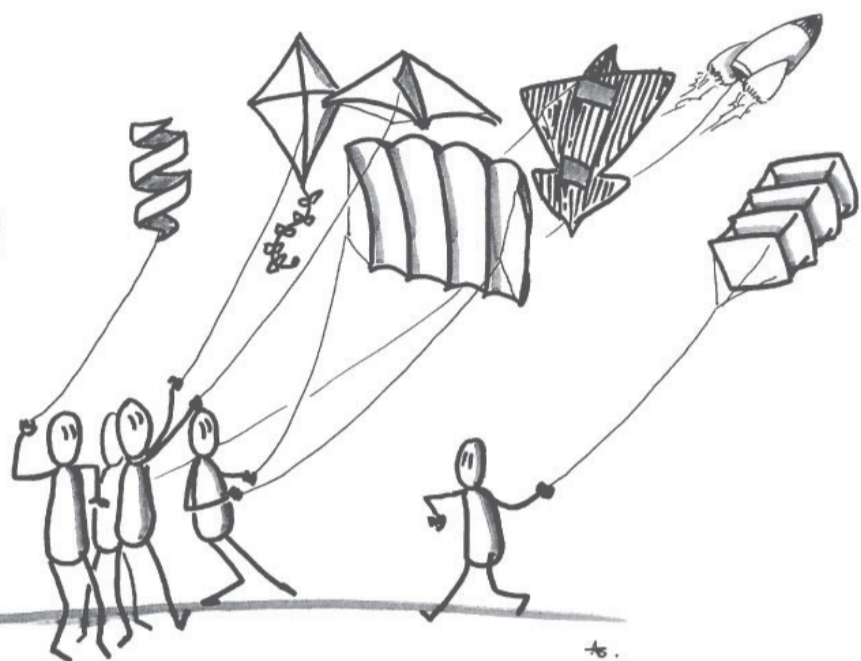
S'adresser à tous

Les organisations coopératives et les organismes de conseil en agriculture ont eu tendance à privilégier, par des conseils ou une relation économique, les agriculteurs qui développaient par eux-mêmes certains changements sans être pour autant actifs ou moteurs dans des réseaux professionnels locaux. Ce modèle d'action, visant à favoriser la diffusion de l'expérience de « pionniers » censés entraîner à partir de leur expérience d'autres agriculteurs, ne semble plus correspondre à l'enjeu qui est celui d'engager largement le monde agricole dans la transition agroécologique. Il ne correspond pas non plus aux modalités de construction de nouveaux repères nécessaires à cette transition, qui s'appuient essentiellement sur les dialogues entre pairs. Dans le même temps, de nouveaux acteurs, individus ou entreprises, qui n'avaient aucun lien avec l'agriculture sont forces de propositions pour travailler avec des agriculteurs en recherche de solutions, tout particulièrement sur les plans technologique et technique (cartographies pour cibler les besoins en intrants, nouvelles modalités plus économes de traitement des cultures...). Le fossé entre différentes dynamiques d'insertion dans les réseaux et d'accès aux appuis et partenariats tend à se creuser, avec le risque de voir des minorités d'agriculteurs progresser rapidement dans le développement de leurs innovations, tandis que la majorité reste en attente de nouveaux horizons et d'appuis pour engager la transition.

Animer, soutenir, amener à bon port

Pour accompagner largement cette mutation, il paraît désormais nécessaire de tabler sur la mise en relation et l'ouverture. Les agriculteurs, qui s'appuient déjà sur une diversité d'appartenance à des collectifs ou réseaux, sont capables de faire le lien avec leur profession et avec leurs pairs. Ils prennent l'initiative, se regroupent, s'organisent et sont les principaux contributeurs de ces dynamiques de changement. L'accompagnement des collectifs doit permettre d'encourager ce mouvement et de l'asseoir dans la durée au-delà de l'impulsion, tout en soutenant la capacité d'un nombre toujours plus large d'agriculteurs à s'insérer et à contribuer à ces dialogues locaux.

Ces dynamiques collectives sont également influencées par les inflexions des trajectoires individuelles qui les composent et par leurs interactions. Ces fluctuations peuvent parfois conduire à des mises en sourdine plus ou moins temporaires des projets collectifs, qui doivent pourtant continuer d'avancer. Le profil de l'accompagnateur se dessine comme une figure de proue des nefs collectives d'une agriculture en mutation. Il en devient le timonier, garant du cap fixé par le collectif, à l'écoute et au service du collectif d'agriculteurs.



Maintenir la motivation du groupe dans le temps

Les témoignages des accompagnateurs de collectifs d'agriculteurs en transition agroécologique sont concordants : le temps long, les trajectoires différentielles, qui sont des caractéristiques essentielles de la transition, soulèvent de nombreux défis à relever et pointent de nouveaux savoir-faire à développer.

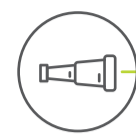
« L'enjeu pour moi, c'est de maintenir la motivation du groupe dans le temps, qu'elle ne s'épuise pas, car justement les résultats sont longs à atteindre, les décisions prennent du temps, concernant les changements à entreprendre sur les exploitations notamment. Accompagner le changement en collectif sur le temps long, gérer la patience collective c'est au cœur de mes missions. »

« Ce temps long de la transition implique de construire des collectifs et des modes de fonctionnement capables de perdurer malgré des vitesses et des orientations d'évolution des fermes parfois très différentes. Pour cela, les agriculteurs et leur recherche d'autonomie doivent être au cœur du fonctionnement du groupe, en utilisant des approches et méthodes d'éducation populaire. »

« Dans l'animation de mon groupe, ce temps long implique d'alterner les types d'accompagnements (individuel, sous-groupe, collectif...). Les temps collectifs ne suffisent pas à valoriser les trajectoires individuelles. J'essaie de prendre ce temps d'accompagnement individuel pour mieux accompagner le collectif, mais je suis prise par d'autres contraintes en tant qu'unique salariée de ma fédération locale. »

« Le temps nécessaire à l'accompagnement de collectifs en transition entre en conflit avec les exigences des financements de l'accompagnement des collectifs. Construire le collectif, l'appuyer dans son projet, expérimenter ensemble, se donner le droit d'oser se tromper, mesurer l'impact de la transition prend du temps... J'ai passé beaucoup de temps à élaborer des demandes de financements. Ces demandes de financement, nécessitent de rendre des comptes, ce qui prend également du temps sur l'accompagnement du groupe. C'est normal, mais ça peut être difficile à accepter en tant qu'animatrice ou à entendre en tant qu'agriculteur membre du groupe. »

« La profession d'animateur agricole subit un fort turn-over, la durée moyenne d'un animateur en poste est faible (notamment à cause de financements non pérennes). La mécanique des financements par projets et les changements réguliers d'accompagnateurs complexifient le suivi des idées et des projets des producteurs sur le long terme et contribuent à ralentir leur réalisation. Il y a un décalage entre la nécessité d'accompagner la transition et les compétences que l'on peut consolider à son service. »



REGARDS

Complémentarité entre différents types de collectifs

La doctorante Véronique Lucas (FN-Cuma / Inra) travaille sur les dynamiques collectives au sein des Cuma.

Dans la moitié des cas formant son échantillon, les agriculteurs sont également membres d'un groupe de développement, comme un Geda, un Ceta, un Civam ou encore un groupe en lien avec une expertise de conseil privée.

L'un des groupes étudié, issu d'une Cuma des Pays de la Loire, se dote actuellement d'un programme de formation et d'indicateurs permettant de comparer les résultats obtenus par chacun des agriculteurs dans l'amélioration de ses pratiques, une logique de groupe très proche de ce qui se pratique dans les groupes de développement. En effet, l'appui sur la seule Cuma est bien souvent insuffisant, les deux types de collectifs étant complémentaires pour le développement de nouvelles pratiques. La mutualisation et les échanges d'expériences favorisent ainsi la production de connaissances adaptées au milieu local. Dans le cadre de ces dynamiques collectives, une

certaine spécialisation est à l'œuvre, le collectif permettant une distribution du travail d'innovation au sein du groupe selon les affinités et les compétences de chacun. Il n'est donc pas surprenant que la moitié des groupes étudiés soit reconnue comme GIEE et que les autres groupes comptent au moins un agriculteur par ailleurs membre d'un autre collectif reconnu en tant que GIEE.

Ces complémentarités entre collectifs et fonctions portées par ces collectifs mettent en évidence le rôle clef des dialogues techniques entre agriculteurs. Tous n'ayant pas les mêmes capacités à y accéder, les acteurs du développement agricole ont une responsabilité dans l'accompagnement à la montée en compétences dialogiques. L'importance des « dialogues » techniques territoriaux implique aussi une montée en compétences au sein de ces réseaux, pour que des animateurs et accompagnateurs soient en capacité de favoriser la mise en relation entre agriculteurs et entre collectifs, tout particulièrement à l'échelle territoriale.



EXPÉRIENCES

Illustration d'une méthode d'accompagnement dans une approche horizontale avec l'expérience du Réseau agriculture durable (Réseau CIVAM)

Dans le Grand Ouest, le Rad a émergé en fédérant des collectifs d'agriculteurs issus d'exploitations individuelles ou collectives, avec pour objectif d'accompagner les agriculteurs vers des projets plus économes en intrants, mais aussi vers l'autonomie décisionnelle en utilisant des méthodes inspirées de celles des Ceta ou de la Jeunesse agricole catholique (Jac). Évoquant le rôle de l'animateur, Jean-Marie Lussan, animateur du Rad, précise le mode de fonctionnement qui prévaut et souligne les ruptures avec l'approche verticale descendante traditionnelle.

Mutualisation des connaissances

En premier lieu, il s'agit de revenir sur la double motivation des acteurs de ce réseau. Leurs motivations sont économiques bien sûr : il s'agit de réduire les charges et d'augmenter la valeur ajoutée. Mais elles sont également sociales. Il s'agit bien de favoriser des méthodes donnant la priorité au groupe, à l'économie de moyens et à l'échange de pratiques. Le point de départ de cette inflexion réside dans l'opposition résolue à un modèle de développement descendant, s'appuyant avant tout sur les connaissances produites par la recherche et relayées par les organismes de développement, et qui ne convenait plus aux agriculteurs du réseau.

L'un des principes essentiels du réseau est de s'appuyer sur une mutualisation des connaissances pour répondre aux questions des membres du groupe.

L'animateur accompagne le groupe dans son questionnement

Dans son fonctionnement, le groupe d'agriculteurs s'appuie sur un référent (agriculteur membre), responsable de l'orientation des travaux du groupe, et d'un animateur, garant de la richesse des débats et échanges, qui peut proposer pour cela des apports extérieurs issus d'autres groupes, d'experts ou de chercheurs.

En pratique, les méthodes d'accompagnement se divisent en séquences types, comprenant différentes activités choisies par le groupe et réparties sur une année (journées d'échanges, formations, interventions extérieures, etc.). L'animateur a pour tâche préalable de lister les préoccupations et les problèmes rencontrés par les membres du groupe. Cette liste est ensuite attentivement étudiée et les problèmes récurrents sont isolés. Ils serviront de base pour élaborer les projets futurs du groupe.

Cette élaboration débute par une séance de co-construction collective chez un agriculteur. Chaque membre pourra décrire en détail ses objectifs et ses problèmes aux autres membres qui s'efforceront de lui suggérer des solutions adéquates.

Des journées d'échanges sont également organisées autour d'un thème, afin de favoriser la mutualisation des connaissances. Une séquence s'achève, en général, par une journée « bilan et perspectives » qui permet de partager les leçons et l'évaluation de la séquence écoulée et de préparer la suivante.



ANÉMOMÈTRE

« Nous devons nous rassembler pour construire des propositions de politiques publiques. »

« Les mutations économiques et sociales sont complexes à aborder pour les agriculteurs et nécessitent un accompagnement personnalisé. D'où l'importance de favoriser la synergie des réseaux et la mutualisation des compétences afin de proposer des solutions à cette mutation en marche. »

« Les différents réseaux de développement doivent construire une vision commune de leurs compétences pour avoir plus de poids et être plus visibles aux niveaux territorial, national et européen. »

« La dynamique collective permet de faire face à la complexité des transitions agroécologiques. »

Des horizons parfois fuyants, mais de nouveaux outils de navigation au long cours

La transition agroécologique se présente comme le produit de processus complexes et protéiformes, alors même que les indicateurs existants rendent difficilement compte des résultats intermédiaires. Ces transitions constituent autant de navigations au long cours, avec leur degré d'incertitude. Tenir le cap contre vents et marées, mais pour arriver où et avec quel navire ? En effet, la transition agroécologique s'effectue rarement d'un bloc et excède désormais le strict domaine agricole, où la notion de territoire ne se pose plus en termes de limites, mais d'ouverture et d'imbrication.

La diversité des formes de l'organisation collective de proximité est conditionnée par l'histoire et par ce qui est mis en commun (matériel, travail, salaires, foncier, intrants, bâtiments, etc.). Des pans entiers de l'activité de production des exploitations peuvent ainsi s'interpénétrer sans forcément fusionner. Pour cela, les agriculteurs impliqués combinent des outils juridiques variés (exploitations coopératives, coopération autour du matériel, groupement d'employeurs, etc.), voire des arrangements plus informels (banque de travail, entraide, groupement d'achat, etc.), aboutissant à une grande diversité de configurations de coopération de proximité et atténuant les frontières de l'exploitation agricole. L'analyse des trajectoires étudiées par Véronique Lucas (doctorante FNCCuma / Inra) révèle que, la plupart du temps, chaque agriculteur a initié un premier changement pour faire face à une difficulté, sans envisager que ce changement en entraînerait d'autres et pourrait aboutir à envisager tout à fait autrement son activité.

Des dynamiques processuelles

Les trajectoires ne relèvent pas de schémas standardisés, mais sont le produit d'une construction progressive de liens entre acteurs agricoles et parfois non agricoles et de dynamiques collectives enracinées dans le territoire. La chercheuse qualifie ainsi ces trajectoires de « dynamiques processuelles ».

Se dessine ainsi l'image d'un tissu d'exploitations qui relie des systèmes productifs différents, des modes de production et des options technologiques diverses, des positionnements syndicaux opposés, etc. Des agriculteurs conventionnels travaillent avec des agriculteurs en « bio » ; des viticulteurs s'engagent sur un emploi partagé avec des éleveurs... Dans ces collectifs, une pluralité d'espaces de concertation et de dialogue se développe.

Des territoires imbriqués et de nouveaux réseaux extra agricoles

De la même manière que la transition agroécologique excède la stricte logique « corporative », ainsi nommée dans les réseaux coopératifs traditionnels statutairement centrés sur la satisfaction de leurs seuls membres, la notion de territoire agricole excède la stricte propriété foncière. Sur la carte de la transition agroécologique figurent certes des exploitations, mais aussi des versants de vallées, des « pays », des bassins hydriques, des appellations contrôlées, autant d'espaces non exclusivement agricoles comme les zones de protection naturelles ou touristiques. Les coopérations territoriales qui engagent les agriculteurs se développent par là-même bien au-delà du monde agricole.

La construction de ces réseaux n'est pas planifiée, mais résulte plutôt d'une accumulation de micro-organisations. De sorte que si ces réseaux s'autorégulent, chaque élément reste détermi-

né par la volonté des acteurs. Surtout, la conscience de l'ensemble fait souvent défaut. Les pouvoirs publics, tout comme les acteurs du développement agricole, semblent devoir prendre la mesure de ces collectifs protéiformes et accompagner leur reconnaissance et leur développement.



Nouvelle génération, nouveaux outils

Le monde agricole voit l'arrivée d'une génération avec une approche et des outils nouveaux. Bureaux d'études indépendants, acteurs du numérique, réseaux sociaux... petit tour d'horizon d'un monde en mouvement au gré des échanges de ces journées CAP VERT.

Au sein des Cuma, l'arrivée de jeunes agriculteurs avec une perception accrue des enjeux environnementaux invite le reste du groupe à se questionner sur leurs pratiques : un facteur de vitalisation du collectif d'autant plus fort que ces jeunes se placent volontiers dans une relation de confiance avec les membres plus expérimentés du groupe.

Les réseaux traditionnels d'accompagnement et de formation sont encore relativement peu sensibilisés aux dimensions agronomiques et sociales d'un « produire autrement » pourtant largement souhaité par une frange croissante d'agriculteurs. Ces derniers se tournent donc vers des experts indépendants, qu'il s'agisse de sociologues étudiant ces nouvelles formes de travail collectif, d'agriculteurs militants ou de chercheurs engagés dans l'élaboration d'une science écologiquement plus responsable.

Les nouvelles technologies battent également les campagnes. Qu'il s'agisse de mastodontes privés qui investissent dans l'agriculture de précision et proposent une analyse fine des terroirs grâce à des drones et des bases de données, ou de l'usage libre et gratuit des réseaux sociaux, comme Wikiagri ou #agridemain, la technologie extra-agricole prétend aussi s'engager dans la transition agroécologique.

La diversité caractérise les collectifs engagés dans la transition agroécologique. Ce constat impose aux pouvoirs publics de mobiliser de nouvelles grilles de lecture pour accompagner ces « systèmes collectifs innovants » initiés par les agriculteurs, parfois en lien avec d'autres acteurs des territoires.

Décider de changer ses pratiques s'apparente à une forme d'innovation et de création : les agriculteurs entreprennent la transition. Si les pouvoirs publics appréhendent relativement bien cette entreprise menée individuellement, la compréhension des trajectoires des collectifs agricoles leur échappe pour l'heure encore largement.

Pour illustrer cet impératif de nouvelles grilles de lectures, Yves Cariou (Oxymore) s'appuie sur un exemple de « système collectif innovant » impulsé par des agriculteurs, qui se présente concrètement comme une entreprise, bien qu'il n'ait pas d'existence juridique en tant que telle. Un processus de réflexion de deux ans a permis d'élaborer un projet d'entreprise clair axé sur la durabilité sociale, économique et environnementale et de poser des principes d'action. Les équipes, notamment les agriculteurs qui ont su tisser et structurer ce réseau local dense, se réunissent chaque semaine, comme dans une entreprise !

L'innovation collective dans la transition agroécologique s'appuie également sur la diversité (des visions, des systèmes, des avancées). Faire de la diversité au sein des collectifs une force motrice suppose également des savoir-faire inédits pour les accompagnateurs. La poursuite de l'établissement d'une référence en la matière est vaine. Toutefois, des conditions minimales sont requises pour permettre le développement des collectifs, qui concernent tant la stabilité de l'accompagnement dans la durée, que la maîtrise d'un bagage technique minimal (en agronomie, en connaissance des dispositifs publics, en capacité d'analyse des ressources des territoires...).



EXPÉRIENCES

L'intercoopération en actes ou les étapes d'une transition réussie : l'exemple de Thierry Bailliet

Installé en 1996 sur une exploitation de 80 hectares dans le nord de la France, Thierry Bailliet a intégré la même année un Geda puis la Cuma de la Verloosoise, ainsi que par la suite une Cuma spécialisée dans l'agriculture biologique. En 2012, il crée avec trois autres exploitants le groupe Bioloos, une SCEA chargée d'exploiter douze hectares mis à disposition par la commune. En dehors du cadre structuré de la SCEA, des échanges de parcelles sont également organisés par les acteurs de ce projet. Le Gabnor, groupement d'agriculteurs bio du Nord-Pas-de-Calais, les accompagne dans cette conversion collective en mobilisant des compétences diverses : la chambre d'agriculture sur des dimensions techniques, la FRCuma sur les équipements, et même Gaec & Sociétés sur la structuration juridique. Cette expérience montre également l'importance de l'histoire longue des coopérations entre agriculteurs qui pose les conditions de réussite (ou les difficultés possibles) de coopérations futures.



REGARDS

Les réinventions de l'innovation collective

Investiguer de nouvelles pistes

Marianne Cerf, directrice de recherche à l'Inra-Sad, invite les acteurs qui fédèrent et accompagnent ces collectifs à rechercher de nouveaux leviers pour soutenir leur accompagnement et leur pérennisation : le Partenariat Européen d'Innovation avec le soutien aux « Groupes opérationnels » peut être une piste. Sa machinerie administrative est lourde, mais cette politique de soutien à l'innovation s'inscrit dans la logique des dispositifs ministériels pour la transition agroécologique.

Inventer de nouveaux critères d'évaluation de la durabilité

Ces innovations collectives invitent à repenser les critères d'évaluation traditionnels en agriculture. Pour Benoît Dedieu, chef du département Sad de l'Inra, ces innovations collectives révèlent de nouvelles propriétés, qui concernent tant les systèmes que leurs processus d'émergence et qui sont des gages de durabilité : la performance technique et économique, certes, mais également la capacité de transmission aux générations futures, la réversibilité ou encore le confort social.

Potentialiser les complémentarités entre différentes formes d'action collective

Dans ses travaux de thèse en sociologie sur les formes de coopération agricole favorables à l'agroécologie, Véronique Lucas (doctorante FNCCuma / Inra) a mis en évidence que les agriculteurs s'appuient sur divers groupes et réseaux locaux pour avancer. Les arrangements de proximité qui lient les uns aux autres favorisent un partage élargi des connaissances développées dans ces différentes « arènes ». La construction de nouvelles pratiques au sein d'un groupe (par exemple un sous-groupe d'une Cuma) ne s'explique donc pas uniquement par son organisation collective, mais également par son ouverture aux autres réseaux agricoles. Il apparaît par ailleurs que les réseaux auxquels appartiennent les différents groupes se concertent assez peu. Il importe donc de créer davantage d'espaces d'échanges et de fécondation réciproque.



ANÉMOMÈTRE

« Il existe un décalage entre les trajectoires d'un groupe cherchant à accompagner le développement de pratiques et la gestion par projets encouragée par les politiques publiques. »

« La volonté publique ne peut se passer de l'énergie qui se déploie dans les collectifs et les groupes d'agriculteurs. Il n'existe pas une méthode unique ; il convient d'être pragmatique, et de s'appuyer sur les collectifs qui fonctionnent. »

« L'agroécologie n'est pas une norme pour l'action, mais s'appuie sur des faisceaux de principes et une construction collective exigeante. »

« Les collectifs d'agriculteurs devraient se voir conférer des zones libres afin de mener des expérimentations. »

« Il faut croiser le travail des têtes de réseaux du développement agricole et rural avec celui de développeurs territoriaux. La mission d'accompagner les collectifs doit faire l'objet d'un travail transversal de ces deux types de structures, en dépit des aléas de la conjoncture et des politiques publiques »

« Ces nouvelles organisations collectives renversent le modèle de la recherche, qui part désormais de l'expérimentation et des essais des uns et des autres, sur le terrain. »

« Il convient de dépasser le cadre réglementaire et financier des GIEE pour réellement soutenir l'innovation et l'expérimentation. »

En solitaire ou en équipage : la quête d'autonomie(s) sur un océan de contraintes et de possibles

Les collectifs, en agriculture comme plus largement, permettent de remettre l'économie au service des hommes... À travers cette quête d'autonomie, c'est un modèle d'entreprise qui est en jeu. Car c'est grâce à l'action et à la réflexion collectives que les agriculteurs peuvent avancer et innover. Par ailleurs, la quête d'autonomie impose de partir des valeurs et des attentes des agriculteurs, pour construire des modèles techniques qui leur correspondent. L'autonomie apparaît comme une motivation première de l'engagement dans de nouvelles pratiques et systèmes de production. Polysémique, la quête d'autonomie recouvre autant la dimension économique que celle des savoirs, de la formation ou de l'expérimentation.

La quête d'autonomie a donné naissance à de nombreux collectifs agricoles, tels que les Civam, ou s'est imposée comme un thème de travail dans de nombreux Geda, Ceta ou Cuma. La coopération entre pairs, loin d'y être vécue comme un carcan, s'avère souvent un soutien pour chaque agriculteur.

Aujourd'hui, de plus en plus souvent, cette recherche de l'autonomie amène le développement de pratiques agroécologiques. La transition agroécologique, si elle va jusqu'à la conception de nouveaux systèmes de production, engage les agriculteurs sur un long chemin parfois difficile et sinueux qu'il est souvent plus aisé de suivre en s'appuyant sur le collectif.

Il semble que la quête d'autonomie en collectif constitue donc en soi un moteur puissant pour la transition agroécologique.

Éclairer les trajectoires

Le projet d'Observatoire sociologique des Transitions agroécologiques (Obs-TAE), financé par le ministère de l'Agriculture sur l'enveloppe du Casdar, a permis de livrer une première analyse de l'ensemble des projets soumis et soutenus dans le cadre de l'appel à projets Mobilisation Collective pour l'Agroécologie (MCAE) du MAAF (financement Casdar) en 2013-2014. Le dispositif MCAE se proposait « d'accompagner la mise en place des GIEE, en soutenant et amplifiant la diffusion de démarches collectives territoriales ascendantes en faveur de l'agroécologie et de formes d'agricultures performantes sur les plans économique et environnemental ». Marc Barbier (Inra, UMR LISIS), coordinateur avec Claire Lamine (Inra, UR Écodéveloppement)

de l'Obs-TAE, a partagé quelques enseignements de l'analyse des projets soumis.

469 dossiers ont été déposés en réponse à l'appel à projets MCAE, avec une sur-représentation du sud et l'ouest de la France, et 103 lauréats ont été retenus. Les thèmes les plus fréquemment mobilisés dans les projets soutenus évoquaient la question de l'autonomie des exploitations agricoles, celle de l'analyse des savoirs, de la formation et de l'expérimentation et enfin celle de la dimension organisationnelle des agencements locaux.

Le plus souvent, ces projets s'appuyaient sur des collectifs préexistants ou ascendants, porteurs d'une recherche d'autonomie dans la conduite d'opérations finalisées de développement agricole et rural. Ces dynamiques collectives s'avèrent très variables, dans leur forme juridique, dans la fréquence de leurs activités, comme du point de vue de leur composition et de leur taille. De même, ces dynamiques collectives se saisissent d'objets et de situations de travail divers dépendant de la dynamique propre du groupe, mais aussi des relations avec son contexte. Les groupes ont souvent mis en place des activités régulières d'échanges sur les pratiques et leurs valeurs communes dans une optique de mutualisation des connaissances. Certains ont construit et mis en partage un protocole d'expérimentation et d'échange des expériences. D'autres ont pu centrer leur action sur l'utilisation de divers outils techniques et méthodes de production ou de changement de système, ou encore produire des ressources en commun pour développer leur initiative.

Les références à l'agroécologie en tant que telles étaient plutôt rares dans les dossiers. De sorte que, après analyse, l'agroécologie apparaît recouvrir d'abord une quête de légitimation du travail collectif. Dans les 20 projets suivis à partir d'études de terrain approfondies, les chercheurs parties-prenantes de l'Observatoire notent que les collectifs renforcent les contacts hors cadre agricole classique, tentent de se distinguer des organisations ordinaires de développement agricole en dynamisant les actions collectives allant dans le sens du changement de leurs pratiques agricoles en lien avec des dynamiques territoriales. Bien que souvent liés à des acteurs des organisations de développement agricole, les porteurs et animateurs de ces collectifs soulignent leur volonté d'innovation en faisant référence à une distinction vis-à-vis d'un « modèle dominant de développement ».

À la lumière de ces enseignements, l'attention se porte alors sur le rôle des pouvoirs publics, de la recherche et de l'accompagnement de ces collectifs en soutien à l'enjeu de renouvellement des modes de pensées et de fonctionnement dominant le monde agricole.

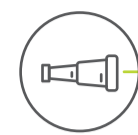
« La question de l'autonomie est donc avant tout un processus de réflexion sur soi-même. L'autonomie ne consiste pas à s'isoler, mais bien à choisir ses propres dépendances, dans une logique d'alliance. Ce choix des dépendances renvoie à des valeurs sociales, écologiques, morales, économiques et culturelles. Il s'agit d'un projet économique, social et environnemental qui concerne toute la société »

François Léger, AgroParisTech

Cette formation a conduit l'agriculteur à placer l'observation et l'ajustement permanent au cœur de son travail (augmentation du pâturage, conduite plus économe sur le troupeau...). Surtout, ce décentrement par rapport au modèle dominant l'a naturellement amené à créer un collectif d'agriculteurs éprouvant de l'intérêt pour ces approches. Ce collectif a constaté au bout de quelques années de réels progrès concernant l'élevage, mais le niveau de consommation d'intrants était encore très élevé dans les grandes cultures.

La stagnation des rendements et l'augmentation du prix des intrants ont décidé ce groupe d'agriculteurs à travailler sur les maladies des céréales (méthode Posipré de diagnostic des maladies cryptogamiques sur les épis). Ils ont pu dès lors comprendre par eux-mêmes, sans avoir recours à des techniciens, le fonctionnement de ces maladies et adapter leurs mesures de protection. Cette démarche de groupe leur a également permis d'effectuer un certain nombre de comparaisons sur leurs résultats et, notamment, de se rendre compte que l'utilisation des mélanges variétaux permettait de diminuer les maladies.

Ce parcours, ni linéaire ni incrémental, témoigne que la transition agroécologique relève d'un processus autonome et social, passant par une démarche d'appropriation propre à chaque agriculteur, soutenue par le collectif.



REGARDS

Penser l'autonomie, penser la transition, penser l'impensable : l'exemple de quelques Cuma

Une définition simple de l'autonomie renvoie à la capacité d'un individu ou d'un collectif à se gouverner soi-même, selon ses propres règles : fonctionner de manière indépendante sans être contrôlé de l'extérieur (hétéronomie) ou sans apports extérieurs (énergie, matériel...). L'autonomie ne s'oppose donc pas à proprement parler au concept de dépendance. Être autonome, ce peut ainsi être « choisir ses dépendances » comme le propose François Léger. Les quêtes d'autonomie des agriculteurs concernent la distribution, l'agrofourrière, ou encore les modes de pensées dominants.

La doctorante Véronique Lucas a étudié six groupes d'agriculteurs réunis en Cuma, engagés dans des évolutions de pratiques autour du non-labour, du développement de cultures intermédiaires et/ou de l'introduction de légumineuses dans les assolements. Tous manifestent à des degrés divers une volonté d'autonomie, qui les amène à recomposer leurs dynamiques collectives pour investir dans du matériel spécifique, s'entraider, partager leurs expériences ou encore échanger des semences. De manière générale, ces exploitants évoquent les raisons suivantes pour justifier leurs changements de pratiques : mieux valoriser leurs ressources (herbe, fourrage...), minimiser leurs charges, aboutir à une meilleure maîtrise technique du système. Différents objectifs sont ainsi visés : l'autonomie alimentaire, la limitation des coûts, l'amélioration de la traçabilité de l'alimentation animale, l'allègement de la charge de travail, la réponse aux prescriptions environnementales, l'amélioration de la résilience climatique, l'amélioration de la qualité des intrants, etc.



Ces nouvelles pratiques impulsent différentes stratégies « techniques » : l'auto-provisionnement, un meilleur usage des ressources internes, la diversification du système... Elles engagent également de nouvelles stratégies décisionnelles, de la part d'agriculteurs méfiants à l'égard des vendeurs d'intrants et des organisations prescriptrices via le conseil agricole. Ces agriculteurs cherchent à s'approvisionner via des groupements d'achat ou à diversifier leurs sources d'information. Ces stratégies d'autonomisation sont rendues possibles par des formes de coopération, notamment en Cuma. L'enjeu environnemental apparaît majoritairement plus comme une justification a posteriori pour ces agriculteurs, que comme une motivation première.

Des agroécologies silencieuses

Les analyses développées dans le travail de thèse en sociologie conduit par Véronique Lucas (FNCuma / Inra) pointent ainsi que certains agriculteurs s'engagent dans des changements de pratiques pouvant être qualifiés d'agroécologiques sans se revendiquer de l'agroécologie. Ces agriculteurs ne sont pas toujours guidés par des préoccupations environnementales ou sociétales, mais avant tout, du moins dans un premier temps, par des problématiques technico-économiques : impasses agronomiques, dépendances à certains intrants, volonté de dégager du temps ou de limiter la pénibilité du travail, etc.

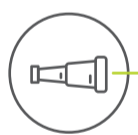
Ces nouvelles pratiques s'inscrivent parfois dans un processus de changement sur le long terme : elles entraînent d'autres changements dans le système qui peuvent amener à des re-conceptions significatives.

Cette agroécologie peut être qualifiée de « silencieuse » parce que les options prises par ces agriculteurs font peu l'objet de débats entre eux, en termes environnementaux ou agroécologiques. Ces travaux de recherche montrent ainsi que les agriculteurs gèrent leurs différences, y compris de visions et d'orientations par la « mise sous silence », afin d'éviter tout conflit qui pourrait venir gêner les dynamiques de coopération et les dialogues techniques dans lesquels ils sont engagés avec leurs pairs.

Les freins à la coopération

Les arrangements et les organisations mis en place dans les six cas étudiés sont rendus possibles par la présence d'agriculteurs « mobilisateurs », particulièrement engagés dans les nouvelles dynamiques. Toutefois, au sein d'un même groupe, les besoins et les expériences des uns ne coïncident pas toujours avec ceux des autres.

La prise en compte des situations propres à chacun n'est pas aisée. Par ailleurs, l'implication des agriculteurs au sein de ces groupes est inégale ; tous ne profitent donc pas de la dynamique collective ainsi impulsée. Chez les producteurs engagés de longue date dans les dynamiques agroécologiques et impliqués dans des groupes et des réseaux d'échanges, le recours aux intrants externes est moindre, et le système est plus diversifié, s'appuyant davantage sur les processus écologiques du milieu.



REGARDS

L'autonomie comme horizon : une démarche raisonnée et graduelle, individuelle et collective d'éleveurs laitiers

Chercheur à l'Inra, Xavier Coquil a analysé la conquête de l'autonomie dans des systèmes de polyculture-élevage laitier dans le cadre de sa thèse.

Il a notamment travaillé sur des exploitations initialement en situation de polyculture-élevage intensive (fort usage d'intrants, monoculture de maïs pour l'ensilage, élevage en stabulation...). Une « recette classique » très peu écologique et pourtant : observations, rencontres, expérimentations et la transition est en marche.

L'un de ces agriculteurs avait constaté que le système de l'enfermement générait un manque de tonicité pour ses vaches laitières, ce qui provoquait des pertes au moment des vêlages. Il a donc adopté une démarche dite de « sortie active » afin que les vaches se musclent davantage. Une formation en pâturage organisée par la chambre d'agriculture lui a permis de rencontrer André Pochon et de découvrir sa méthode de mise en place de prairies temporaires et de pâturage tournant...

« En élevage, cette quête d'autonomie peut consister à remettre en place des systèmes pâturants, qui réduisent les frais de mécanisation et l'emploi des intrants. Ces économies de charge induisent une augmentation de la valeur ajoutée générée par l'exploitation. Ces systèmes autonomes offrent ainsi une réponse à la crise. »

« La dynamique collective permet de faire face à la complexité des transitions agroécologiques. »

« Le collectif est un levier d'autonomie, entendue comme l'émancipation, individuelle et collective. »

« Il faut œuvrer à un rapprochement entre les savoirs scientifiques et les retours d'expérience de terrain en favorisant la mise en œuvre d'une recherche plus participative, pour permettre aux politiques publiques de réinventer les cadres d'accompagnement de la transition agroécologique. »

« La transition agroécologique constitue un véritable changement structurel. Pour casser les modèles existants, intégrés et interdépendants, l'autonomie de pensée est une condition primordiale. »

« L'autonomie et le collectif ne sont pas antinomiques. Mais certains collectifs, en se déconnectant des objectifs des exploitations peuvent entrer en conflit avec les quêtes d'autonomie de leurs membres. »



ANÉMOMÈTRE

« Le positionnement dans l'agroécologie est, d'abord, une quête de légitimation du travail collectif. Il s'agit essentiellement de renforcer les contacts hors cadre agricole classique, de se distinguer des organisations ordinaires de développement agricole en dynamisant les actions collectives. »

Autonomie et politiques publiques : l'exemple de la NFW aux Pays-Bas, un collectif d'agriculteurs, auteur et acteur de politiques publiques agro-environnementales sur son territoire

La quête d'autonomie en collectif est également un excellent levier d'innovation, y compris dans les politiques publiques. Comment se saisir des politiques publiques ou de la réglementation pour soutenir l'émergence de systèmes de production plus résilients ? Au nord des Pays-Bas, des agriculteurs se sont constitués en collectifs et ont réclamé une démarche partant de leurs expériences sur le terrain. Cela a permis la création d'un label de « Coopérative environnementale » par le ministère de l'Agriculture et d'impliquer d'autres acteurs territoriaux (collectivités, propriétaires ruraux, etc.). Cette expérience montre une autre concrétisation possible de la quête d'autonomie en collectif, au service de la transition agroécologique : la co-construction de politiques publiques conciliant développement agricole et environnement.

La Noardlike Fryske Wâlden (Forêts du nord de la Frise) est une fédération d'associations d'agriculteurs du nord-est des Pays-Bas. Elle regroupe aujourd'hui près de mille membres, soit 80 % des agriculteurs, principalement éleveurs, d'une zone de 50 000 hectares marquée par un paysage bocager, où la culture des céréales et l'élevage côtoient des bois, des haies, des prairies, des zones humides et sèches.

L'émergence d'une force de proposition collective

Les origines de la NFW remontent à la fin des années 1990 où des rejets agricoles d'azote responsables de pluies acides menaçaient les haies. Confrontés à des mesures agro-environnementales qu'ils jugeaient incohérentes, des agriculteurs se sont constitués en association et ont noué une collaboration avec la recherche et d'autres acteurs locaux pour expérimenter et faire reconnaître des solutions alternatives adaptées au contexte agricole local. Le collectif Noardlike Fryske Wâlden est ainsi né en 2006 du rassemblement de six associations environnementales indépendantes. Ces programmes expérimentaux ont permis de montrer les réels impacts de certaines pratiques agricoles vertueuses, de les promouvoir et de modifier certaines mesures agro-environnementales qui avaient été imposées.

Fort de ces expérimentations, la NFW s'est vue déléguer dès sa création la gestion de la politique publique de préservation des haies, en attribuant les aides aux agriculteurs. Elle a été également en charge de co-élaborer un contrat territorial sur 10 ans, avec les autorités et les collectivités locales.

L'intérêt de l'association s'est rapidement porté sur la protection des oiseaux, dont la population était en déclin, malgré 25 ans de subventions européennes pour les préserver. Les collectifs agricoles ont proposé une

autre manière d'agir, qui a été mise en œuvre avec le ministère. Celui-ci a pesé auprès de la Commission européenne pour que ce système soit reconnu conforme à la réglementation communautaire. La collaboration entre les autorités et les organisations d'agriculteurs a donc permis de faire émerger un système innovant et de le faire accepter par Bruxelles. En 2016, ce système a été élargi aux Pays-Bas dans leur ensemble et les coûts affectés à la défense des oiseaux ont baissé de 30 %.

Aujourd'hui, l'association s'occupe d'une réserve ornithologique de 3 000 hectares, d'une réserve botanique de 450 hectares, de 150 kilomètres de rives et de 3 500 kilomètres de haies. Elle accompagne les agriculteurs qui entretiennent ces paysages labellisés « paysage national ». Le collectif a notamment rédigé un Guide des paysages de la région. Ce programme s'est terminé en 2015. Depuis, les autorités provinciales ont établi un Agenda spécifique (l'Agenda réseau Nord-Est), dont l'association est partie prenante.

Autogestion agricole et co-pilotage de politiques publiques

La coopérative pèse sur cet agenda en associant à ses réflexions d'autres organisations (gestionnaires de réseaux hydriques, associations de protection des oiseaux, etc.). Elle est d'autant plus écoutée qu'elle a mis en place une commission de contrôle, chargée de vérifier les bonnes pratiques des agriculteurs. Cette commission intervient en amont du contrôle effectué par les autorités, pour corriger les éventuelles erreurs et ainsi éviter aux exploitants en défaut une éventuelle amende.

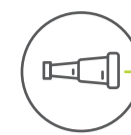
Depuis quelques années, l'association distribue également des certificats forestiers, qui récompensent les agriculteurs limitant les intrants externes (agriculture circulaire).

Conflits et fragilités d'un modèle ouvert à toute la société

Cette approche « d'autopilotage » correspond à la mentalité de la région, qui souhaite mettre en œuvre par elle-même les objectifs qui lui sont assignés. Elle est aujourd'hui testée dans quatre régions néerlandaises, mais n'est pas toujours bien acceptée par le gouvernement. Et si l'association bénéficie de soutien financier, ce soutien n'est pas éternel.

D'autant que l'association continue de s'opposer à certaines réglementations, comme l'encadrement uniforme de la fumure en application de la directive nitrates. La NFW s'oppose aux pré-supposés selon lesquels les pratiques agricoles seraient forcément nocives pour l'environnement et à la pratique des autorités qui consiste à imposer des mesures en fonction de leur contrôlabilité. En effet, les mesures facilement contrôlables ne sont pas forcément les mieux adaptées du point de vue environnemental. L'association met donc en avant sa capacité à être responsable de la prise en charge de l'environnement et du contrôle de ces mesures. C'est pourquoi les notions de confiance et de responsabilité sont au cœur de son discours.

En attendant, la NFW s'engage dans de nouveaux programmes de développement, par exemple autour de l'énergie solaire ou de la biomasse. La coopérative environnementale appuie également des initiatives portées par d'autres acteurs, comme la création d'un jardin botanique. En 2018, la ville de Leeuwarden sera capitale culturelle européenne. Dans ce cadre, l'association réfléchit à la manière d'intégrer à cet événement la thématique de la biodiversité et de la citoyenneté.



REGARDS

Le regard de Jan Gerrit Deelen, coordinateur de la politique rurale européenne au ministère des Affaires Économiques des Pays-Bas

La France et les Pays-Bas présentent des contextes très différents. La France est un grand pays agricole, qui produit et exporte beaucoup. Aux Pays-Bas, petit pays densément peuplé, les terrains agricoles sont rares et la production intensive ; l'accent est mis sur la transformation et la commercialisation. Les Pays-Bas sont ainsi le deuxième pays exportateur de produits agricoles, devant la France. La tension entre la production alimentaire et la biodiversité, l'environnement et le climat y est donc très importante.

Une attention particulière est portée aux services « publics » que le secteur agricole peut offrir à la population. Ainsi, l'écologie, la biodiversité et le climat constituent des enjeux majeurs pour les agriculteurs. Pour rendre ces services « publics » et assurer leur viabilité financière, les agriculteurs ont appris à collaborer avec les autorités.

En France, le système est vertical et centralisé. Aux Pays-Bas, dans le cadre de la collaboration avec les collectifs d'agriculteurs, les autorités politiques ont dû abandonner cette position centrale, afin de résoudre les problèmes en commun. Pourquoi les collectifs agricoles français ne proposeraient-ils pas à leur ministère de bousculer ces schémas, afin d'adopter des solutions créatives ?

Pour y arriver, il convient d'apprendre à définir ensemble les problématiques et les objectifs à atteindre, puis de travailler de concert à l'atteinte de ces objectifs.

Appui sur des collectifs multiformes et évolutifs, processus longs et non linéaires, savoir-faire toujours spécifiques : vers un accompagnement territorialisé

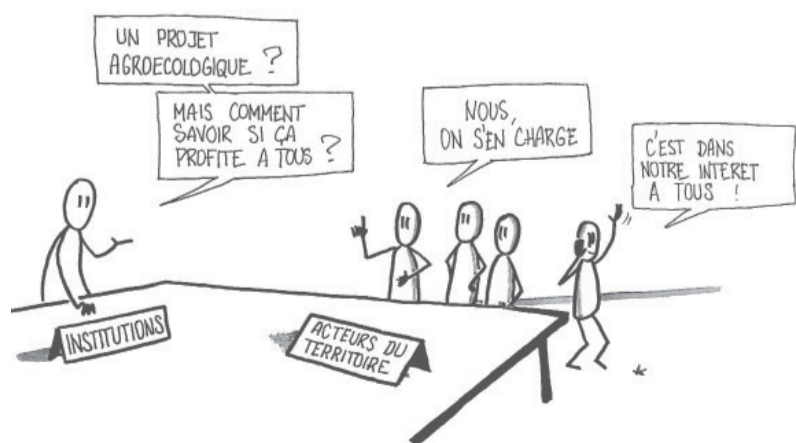
Les pratiques aujourd'hui qualifiées d'agroécologiques ne sont pas des nouveautés. Elles ont été développées depuis longtemps par des agriculteurs soucieux de produire de manière moins aliénante, voire plus respectueuse de l'environnement. Certains épousent cette trajectoire par militantisme, d'autres en raison de contraintes exogènes (réglementations, impasses agronomiques, volatilité des marchés...). Beaucoup s'appuient aujourd'hui sur l'action et la réflexion collective pour avancer. Cet appui sur le collectif nécessite d'être accompagné.

Des problématiques territoriales nouvelles émergent telles que la gestion des déchets organiques, l'aménagement foncier urbain ou la production d'énergie renouvelable. Un nombre croissant de collectivités territoriales s'intéressent donc à la fois de plus près et de manière plus globale au développement de l'agriculture. La ville d'Aubagne a ainsi relancé l'agriculture périurbaine en créant un Ceta, pour

permettre aux agriculteurs de travailler collectivement au sein de cette structure. En s'inspirant de cet exemple, les collectivités pourraient soutenir des fonctions d'agents de développement territoriaux dédiés à la coopération entre agriculteurs, qui favoriseraient la mise en relation et l'accompagnement des divers collectifs.

Autre exemple au Québec, où la politique d'aménagement rural a été complètement revue dans les années 1990. Alors que jusque-là cette politique visait à mettre en place des conditions attractives à l'installation des entreprises en milieu rural, le gouvernement a décidé de fonder le développement rural sur l'activation des ressources locales, par le biais d'une expérimentation d'agents de développement rural. La mission de ces agents était d'accompagner les porteurs de projets et de faciliter le regroupement et la coopération entre les acteurs.

Ainsi, la transition agroécologique comme objectif public pose la question de la pérennité des modalités d'accompagnement des agriculteurs, dans leurs capacités à coopérer et dans leurs initiatives collectives. Le renforcement de fonctions et de compétences d'animation du développement agricole et rural, à l'échelle locale et en partenariat avec les collectivités locales, peut, selon Véronique Lucas (doctorante en sociologie FNCuma / Inra), constituer une piste intéressante.



Un projet citoyen ou la possibilité d'une contribution de collectifs à l'intérêt général

La réflexion sur l'action collective connaît un renouveau, en France, depuis une dizaine d'années. Elle excède largement le cadre strictement agricole et concerne l'ensemble de la société, interrogeant notamment la capacité à construire de nouveaux collectifs « citoyens ».

Le modèle français, qui reste centralisé et vertical, est questionné par l'expérience néerlandaise de collaboration décentralisée au service de l'intérêt général.

Être citoyen consiste à s'interroger sur ce que l'on a en commun avec le reste de la société. L'idée d'un secteur agricole séparé du reste de la société est proprement française. En France, la vocation citoyenne de l'agriculture, c'est-à-dire sa multifonctionnalité au service de l'intérêt général, n'apparaît pas comme immédiate, car l'agriculture y est considérée comme un monde à part entière.

Pourtant, l'agriculture s'ouvre et des collectifs impulsés par les agriculteurs également, qui prennent en compte cette diversité de contributions : à la biodiversité, au développement des territoires, à la préservation du patrimoine rural, etc.

Comme le résume François Léger (Agro-ParisTech) : « Les collectifs citoyens sont probablement les seuls capables de s'intégrer dans la démarche en vigueur aux Pays-Bas : Dites-nous quels sont vos objectifs, nous trouverons les solutions ! » Cette formule résume parfaitement ce qu'est réellement l'autonomie.



ANÉMOMÈTRE

« Pour favoriser l'émergence de l'agroécologie, le gouvernement doit s'appuyer avec confiance sur les expérimentations pratiquées dans les groupements locaux. »

« Plus d'autonomie peut conduire à « moins de contrôle », comme l'a montré l'exemple néerlandais. Des libertés – assorties de responsabilités – pourraient être négociées avec l'administration, par exemple dans le cadre des GIEE. »

« Peut-être faudrait-il que les producteurs soient davantage acteurs et co-financeurs de l'animation de leurs collectifs ? »

« Les collectifs paysans sont essentiels pour faire face aux risques liés à la mutation vers l'agroécologie : c'est à eux de définir leurs communs et de travailler à leur réalisation. »

« Il faudrait pouvoir donner à un collectif des responsabilités de gestion et d'animation sur son territoire, moyennant un financement dédié. »

« La quête d'autonomie en collectif doit être articulée à l'innovation, y compris dans les politiques publiques. Comment s'affranchir des politiques publiques ou de la réglementation, en créant de nouveaux modèles d'organisation ou de travail plus résilients ? Comment s'affranchir des cadres existants, pour innover et orienter les politiques publiques, afin de les adapter aux modèles plus autonomes ? »

[EN SOLITAIRE OU EN ÉQUIPAGE : LA QUÊTE D'AUTONOMIE(S) SUR UN OCÉAN DE CONTRAINTES ET DE POSSIBLES]



EXPÉRIENCES

Du nord au sud, de l'est à l'ouest, de l'élevage ovin à la céréaliculture intensive de plaine : une transition réussie vers l'agroécologie est une transition accompagnée

Accompagner des îlots de pastoralisme : l'exemple du Civam Empreinte

L'exploitation de Paul Reder est située dans la garrigue, sur une terre assez pauvre. L'Hérault et l'Aude, deux des départements sur lesquels se déploie le Civam Empreinte avec la Lozère, sont des départements essentiellement viticoles. Isolés au milieu d'une mer de vignes et de céréales et souvent éloignés les uns des autres, les éleveurs du Civam partagent une même vision des milieux naturels. Les éleveurs y développent une approche intégrée de leur activité, prenant en compte la valeur pastorale des espaces environnants, réfléchissant à la saisonnalité des rations alimentaires, s'entraînant sur les problèmes liés à la commercialisation ou à l'abattage.

Il s'agit donc d'un réseau pluridisciplinaire tourné vers l'autonomie. Régulièrement, des journées sont consacrées aux diagnostics agropastoraux, qui constituent une base de travail pour le Civam. Sont également organisées des formations, selon les attentes des adhérents (autour du bien-être animal, des médecines vétérinaires alternatives, de l'ostéopathie, etc.).

Cette autonomie consiste avant tout à ne dépendre que des milieux naturels. Pour répondre à leurs interrogations quotidiennes, notamment financières, ou avoir accès aux expertises tech-

niques, les exploitants ressentent justement le besoin de s'inscrire dans une démarche collective. Les échanges engagés entre éleveurs du Civam ont également permis d'engager des coopérations concrètes, comme des transhumances communes.

Dans les Landes, la Cuma du Born accompagne ses membres dans leur transition agroécologique

Ivan Alquier est agriculteur à Mimizan depuis 1981. Il est président de la Cuma du Born qui regroupe des exploitations très variées avec des trajectoires et des motivations différentes. Depuis 2014, ces dernières sont néanmoins unies autour d'un projet commun : la Cuma porte un GIEE. Les adhérents de la CUMA s'organisent collectivement pour améliorer leurs pratiques agricoles de manière durable, notamment en trouvant des solutions alternatives aux engrais de synthèse (valorisation des déchets et co-produits du territoire, mise en place de nouvelles cultures, implantation de couverts végétaux...) qui allient performance environnementale et performance économique.

Par ailleurs, plusieurs membres de la Cuma, préoccupés de transmettre aux générations suivantes des exploitations viables, s'engagent dans une conversion à l'agriculture biologique. Chacun avance à son rythme dans cette conversion. Lui a préféré procè-

der à un changement progressif de ses pratiques afin d'appréhender correctement les enjeux et les conséquences, notamment économiques, de cette transition qui ne garantit pas un retour sur investissement à court terme. Il plaide ainsi pour un endettement maîtrisé tout en restant convaincu de la pérennité de son exploitation ainsi que la possibilité de la transmettre à un repreneur, le moment venu.

Dans les élevages laitiers aussi : le Geda Sol vivant

Pierre-Yves Lairy possède un élevage de vaches laitières et allaitantes à Ranée, en Ille-et-Vilaine. Sa première expérience au sein d'un collectif remonte à 1991. Souhaitant dépasser l'approche par analyse économique de ce groupe axé sur la production laitière, il intègre en 2014 le Geda Sol vivant qui repose sur des échanges entre professionnels et favorise la mutualisation des compétences autour des techniques culturales simplifiées. Lui-même était déjà engagé dans le non labour. La nécessité de faire évoluer ses pratiques lui a été révélée par une observation prolongée des sols et des cycles naturels. Cette observation, ajoutée à son expérience, l'a persuadé de la nécessité de changer ses méthodes de travail, que l'échange entre pairs et l'animation du GEDA avec des interventions d'experts et des formations lui permet de conforter.

Pour une recherche-action : des savoirs et des compétences développés entre pairs, au service des hommes et de leurs territoires

La transition agroécologique suppose de s'affranchir des recettes imposées par le modèle descendant de production et de transmission des savoirs qui a prospéré durant les décennies de la révolution verte.

Les réseaux d'échanges et d'études fleurissent à l'initiative des agriculteurs militants, formés aux démarches d'émancipation collective, et rejoints par des agriculteurs simplement curieux ou contraints de modifier leurs pratiques. Tous sont demandeurs d'un nouveau régime de production de connaissances et de repères pour une agriculture durable. La transition agroécologique suppose donc de réinventer les conditions de production d'un savoir au service des hommes et de leurs territoires.

Dans ce schéma, la recherche éprouve beaucoup de difficultés à trouver sa place. Les agriculteurs réclamant

une implication de la recherche pour construire des savoirs adaptés au processus de transition agroécologique ne savent plus à qui s'adresser. Pour les agriculteurs et les chercheurs, la question de la quête d'autonomie renvoie à l'acceptation progressive de la complexité. Or cette complexité, à laquelle les agriculteurs sont confrontés quotidiennement, est difficilement assimilable par les modèles actuels de la recherche, qui confondent généralité et universalité. Il revient aux agriculteurs de pousser les chercheurs dans la voie d'une recherche participative.

Pour l'agriculteur, il s'agit de trouver les repères dont il puisse se ressaisir lui-même pour l'action, plus que de "solutions". Pour le chercheur, il s'agit de capitaliser sur ces pratiques individuelles, d'en tirer les conditions de réussite et de monter en généralités pour que d'autres puissent s'en ressaisir.

Cette aspiration à un changement dans le régime de production des connaissances révèle des enjeux politiques majeurs, concernant les choix de modèles de développement.

François Léger (AgroParisTech) souligne ainsi « *entre l'agriculture de firme, visant uniquement la rentabilité, et l'agriculture citoyenne, les demandes vis-à-vis de la recherche divergent. Ces deux modèles sont en combat permanent. Leur coexistence impliquerait une coexistence de politiques publiques, de modèles de recherche et d'organisation. Le choix de mettre en œuvre, ou non, des politiques différenciées en fonction de la manière dont les agriculteurs revendiquent leur identité, doit être posé au niveau national et européen.* »



De multiples logiques d'entrepreneuriat collectif

L'adversité favorise souvent la transition agroécologique. De nombreux exploitants franchissent le pas pour sortir d'impasses agronomiques ou financières. Toutefois, produire de manière plus écologique, travailler dans de meilleures conditions, pour une activité qui fasse sens, c'est aussi s'assurer des revenus qui le permettent.

Or, ces changements de systèmes sont longs à engager et leurs fruits ne seront perceptibles que sur le long terme. Ils nécessitent une prise de risque que les systèmes d'aides existants ne facilitent pas. Contrainte ou volontaire, la transition agroécologique doit procéder d'un projet entrepreneurial dont il convient de comprendre les ressorts si l'on veut le soutenir.

L'esprit entrepreneurial constitue le principal ressort d'une volonté de développement de l'exploitation qui passe, parfois, par la transition agroécologique. Les groupes développent des projets collectifs, mais leurs membres mènent avant tout des projets d'entreprise, que ces entreprises soient individuelles ou collectives.

Les initiatives socioéconomiques se déploient tous azimuts dans et au-delà du monde agricole pour lever certains freins rencontrés par les agriculteurs dans leur quête d'autonomie, qu'il s'agisse de l'accès au foncier, condition élémentaire de la production, de la manière de produire, de la question de la transformation des produits et de leur commercialisation. L'intégration dans les marchés, au plus près des attentes des consommateurs, constitue un élément central de cette transition agroécologique collective.

Elle se ne se déploiera pleinement qu'enracinée dans un terreau culturel renouvelé, où les producteurs, les législateurs, les élus locaux, les consommateurs partageront sinon une vision commune, du moins des objectifs, et partant, des responsabilités conciliables.

De ce point de vue, une coopération accrue est essentielle entre les pouvoirs publics locaux, les agriculteurs, les autres acteurs économiques des territoires, en lien avec le monde de la recherche et de la formation agricole. Certains de ces circuits vertueux sont déjà expérimentés. Ne serait-ce qu'autour des enjeux strictement énergétiques de la production agricole, on voit ainsi se développer une valorisation de la biomasse agricole pour d'autres usages que ceux des agriculteurs, ainsi que des initiatives d'agriculteurs souhaitant valoriser la biomasse produite par d'autres acteurs économiques. Ces circuits concilient alors des intérêts parfois divergents, où la logique de la rentabilité à court terme ne s'impose pas aux impératifs environnementaux, sociaux, culturels et de santé publique. Il n'y aura pas de transition agroécologique sans une bonne compréhension des logiques entrepreneuriales qui guident les agriculteurs et des coopérations sur lesquelles ils s'appuient pour avancer. Les collectifs de producteurs sont déjà ouverts aux rationalités, économiques et politiques, de l'ensemble des acteurs de notre société. L'inverse constitue une impérieuse nécessité.



« On ne nourrira pas la population mondiale avec des paysans soumis, pauvres et sans instruction. » Louis Malassis.



ANÉMOMÈTRE

« De façon générale, la quête d'autonomie semble tendre vers le développement de pratiques agroécologiques. »

« Les recherches de performance environnementale dans les pratiques agroécologiques ne sont pas systématiquement liées à une quête d'autonomie. Et certains groupes recherchent une autonomie économique menant à des pratiques qui ne peuvent être qualifiées d'agroécologiques. »

« Les groupes de développement que nous accompagnons n'ont pas tous le même positionnement quant à la transition, certains ne se posent pas en opposition à l'agriculture conventionnelle, mais plutôt dans l'accompagnement du changement, pour favoriser l'émergence de nouvelles pratiques. D'autres, tels que le Civam Empreinte revendiquent et mettent en œuvre une vision alternative de l'agriculture. »

« La volonté publique ne peut se passer de l'énergie qui se déploie dans les collectifs et les groupes d'agriculteurs. »

« Les passerelles entre recherche et expérimentation sont insuffisantes. »

« Changer le rapport à la nature et faire évoluer les pratiques implique de donner de l'importance à l'observation des cycles naturels. »

« Il convient de co-construire les protocoles de recherche, entre chercheurs et producteurs. »

« Ces nouvelles organisations collectives renversent le modèle de la recherche, qui part désormais de l'expérimentation et des essais des uns et des autres, sur le terrain. »

« La valorisation, la vulgarisation et la diffusion des résultats de recherche et des expérimentations des collectifs permettraient d'encourager la transition agroécologique. »

« Les collectifs peuvent faire remonter les attentes des agriculteurs, devenant ainsi des acteurs de la négociation avec les autorités. »

« Il n'existe pas une méthode unique ; il convient d'être pragmatique, et de s'appuyer sur les collectifs qui fonctionnent. »

« La collaboration entre ces collectifs, le monde de la recherche et les organismes professionnels agricoles doit être améliorée, pour que les paysans puissent se réapproprier et recontextualiser des références techniques. »

CAP VERT

la transition agroécologique en collectif

JOURNAL D'UNE COOPÉRATION AU LONG COURS - MAI 2017

CONCLUSION

La transition agroécologique en coopération et en collectif, c'est maintenant !

Les réseaux de développement agricole, les acteurs de la recherche et de la formation, ainsi que les collectifs d'agriculteurs réunis en 2014 pour lancer l'aventure collective CAP VERT, avaient misé sur l'importance de la coopération entre agriculteurs en soutien à la transition agroécologique. Dépassant la validation de cette hypothèse de travail, ces trois années de recherche-action ont montré que l'action collective est une condition décisive pour avancer dans la transition, à l'échelle des agriculteurs, des groupes, des réseaux et plus largement de tous les acteurs concernés par le développement agricole.

Dans un contexte agricole marqué par l'instabilité des prix, une variabilité climatique accrue, des impasses agronomiques qui se multiplient, des agriculteurs cherchent aujourd'hui à gagner en autonomie. Pour ce faire, ils développent des pratiques et des systèmes de production qui rompent avec les schémas issus de la Révolution verte : ils s'appuient sur les fonctionnalités naturelles du milieu dans lequel ils cultivent ou élèvent, tout en les préservant, ils observent ces interactions et les réfléchissent au-delà de la parcelle, ils diversifient à nouveau leur activité, etc.

Pour gagner en autonomie et avancer dans ces changements, ils s'investissent dans une diversité de coopérations entre eux sur leur territoire, qu'ils élargissent également à d'autres acteurs. Échanges, dialogues, expérimentations et innovations entre agriculteurs et au-delà forment des réseaux complexes et denses de dynamiques collectives sur lesquelles ils s'appuient.

Mais l'appui sur ces multiples coopérations n'est pas simple ni accessible à tous.

Accompagner le développement des dialogues et échanges entre agriculteurs, les dynamiques collectives de production de connaissances et d'expérimentation au service de la transition agroécologique est l'un des défis à relever par les réseaux du développement agricole et rural. Ces derniers doivent pour cela développer de nouvelles compétences d'écoute, d'analyse des ressources et des besoins des agriculteurs sur un territoire, de facilitation du dialogue et de la coopération au sein d'un groupe ou de mise en relation entre groupes.

Soutenir la coopération entre les réseaux

Pour soutenir la transition agroécologique en collectif, la coopération entre réseaux de développement agricole semble indispensable. Leurs champs d'expertise et de compétences

sont complémentaires, permettant d'allier réflexion stratégique, animation, connaissances techniques variées (techniques agronomiques, besoins en équipement, etc.) en réponse aux besoins des collectifs. L'expérience CAP VERT montre aussi que des espaces de partage d'expériences et de construction de nouvelles compétences entre pairs, animateurs et accompagnateurs de collectifs issus de différents réseaux, peuvent être d'excellents leviers d'interconnaissance et de construction de repères partagés et mériteraient d'être développés.

La transition agroécologique implique également de s'ouvrir au-delà du monde agricole et d'engager d'autres acteurs essentiels dans ce changement de paradigme s'appuyant sur la coopération : les pouvoirs publics, tant à l'échelle nationale ou européenne que locale, le monde de la recherche et de la formation, ainsi que les autres acteurs économiques des filières et des territoires.

Le processus de construction des enseignements et éclairages présentés dans ce document, fruit d'une coopération étroite entre animateurs de réseaux de développement, agriculteurs membres de collectifs et chercheurs, mérite donc d'être renouvelé et élargi pour contribuer à généraliser la transition agroécologique.



Édité par les partenaires de CAP VERT avec le soutien du Casdar – Appel à projets « innovation et partenariat »

Comité de suivi :
Anne Claire Pignal (FNCuma),
Lore Blondel (Réseau Civam),
Adrien Boulet (Trame)

FNCUMA, 43, rue Sedaine
CS 91115 75538 PARIS CEDEX 11,
01 44 17 58 00

Maquette et mise en page :
Germain Lefebvre,
Derrière l'ampoule, Oxalis
Conception-réalisation-rédaction :
Stéphane Bardinnet, Jordane Legleye

Illustrations : Adrien Boulet
Photos : DR

Impression : Capitouls
Diffusion : réseaux partenaires
Reproduction interdite de tous les articles, sauf accord du comité de suivi



Quelle ambition politique pour promouvoir les modèles collectifs ?

« L'indispensable transition du modèle agricole » ne peut reposer simplement sur un saut technologique, mais induit une transformation profonde des métiers de l'agriculture. La réussite de cette mutation nécessite de miser prioritairement sur l'accompagnement des collectifs locaux en marche vers une agriculture plus durable. Une tribune signée par les présidents de la FNCuma, du Réseau Civam et de Trame et publiée en mars 2017 souligne la nécessité d'un soutien politique fort pour engager les financements publics en faveur d'une reconnaissance des démarches collectives. Ainsi, ces partenaires de CAP VERT ont tenu à en acter l'urgence auprès des candidats à l'élection présidentielle.

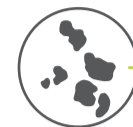
Face à la crise environnementale, économique et sociale, la mutation nécessaire de notre modèle agricole doit s'appuyer sur l'innovation engagée par les collectifs d'agriculteurs, en soutien à leur autonomie et au développement durable des territoires. « La dynamique de ces collectifs divers doit être soutenue (et parfois tout simplement permise) par une animation reconnue, encouragée et financée », affirmaient ainsi les trois réseaux partenaires de CAP VERT en mars 2017 en vue d'interpeller les candidats à l'élection présidentielle.

Pour « inventer de multiples solutions et non diffuser de manière uniforme [...], les collectifs locaux constituent autant de laboratoires d'innovations sociales, organisationnelles et techniques adaptées à chaque terroir. » En complément du

travail « classique » des organismes de recherche, les agriculteurs membres des collectifs contribuent par leurs propres recherches à l'innovation technique, sociale, environnementale.

Pour favoriser ce changement et permettre aux agricultrices et agriculteurs de co-construire leurs propres solutions en utilisant leurs propres ressources, l'animation de ces groupes est essentielle. Elle permet en effet de coordonner les réflexions et les actions qui alimentent l'innovation collective. Alors que « trop de politiques publiques se contentent aujourd'hui de soutenir les investissements individuels des agriculteurs, continuant à aggraver leur endettement au-delà du raisonnable et à accélérer la réduction des actifs agricoles et la concentration des moyens de production », affirme collectivement Quentin Delachapelle, Karen Serres et Luc Vermeulen, agriculteurs et présidents respectifs du Réseau Civam, de Trame et de la FNCuma, « une ambition politique forte est indispensable pour véritablement prioriser les financements publics vers des démarches collectives ».

Avec tous leurs partenaires, ils restent mobilisés pour revendiquer la concrétisation de ces enseignements collectifs dans les années à venir. Car le « financement de cet accompagnement collectif est le meilleur investissement dans le temps ».



UN ARCHIPEL
DES ORGANISMES,
STATUTS
ET DISPOSITIFS

Associations

- Apad** : Association pour la promotion d'une agriculture durable.
- Cerfrance** : réseau de conseil et d'expertise comptable.
- Ceta** : Centre d'études des techniques agricoles.
- CG Scop** : Confédération générale des Sociétés coopératives et participatives
- Civam** : Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural
- Coop de France** : organisation professionnelle de la coopération agricole.
- Fnab** : Fédération nationale d'agriculture biologique.
- FNCuma** : Fédération Nationale des Coopératives d'utilisation de matériel agricole.
- Gabnor** : Groupement des agriculteurs bio du Nord-Pas-de-Calais.
- Gaec&Sociétés** : association de promotion de l'agriculture de groupe.
- Geda** : Groupe d'études et de développement agricole.
- Réseau Civam** : réseau issu de la fusion entre la FNCivam, le RAD et l'AFIP en 2016.
- Trame** : Tête de réseaux associatifs et centre de ressources de développement agricole et rural.

Statuts juridiques

- Cuma** : Coopérative d'utilisation de matériel agricole,
- Gaec** : Groupement agricole d'exploitation en commun
- Scea** : Société civile d'exploitation agricole

Dispositifs de politiques publiques et organisations publiques

- Casdar** : Compte d'affectation spéciale pour le développement agricole et rural
- GIEE** : Groupement d'intérêt économique et environnemental
- Inra** : Institut national de la recherche agronomique.
- Maaf** : Ministère de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt
- MCAE** : Mobilisation Collective pour l'Agroécologie, appel à projets initié en 2013-2014 par le MAAF sur financement du Casdar

À lire aussi

Vivre et accompagner la transition agroécologique en collectif

Éléments d'analyse, expériences et outils issus du projet CAP VERT

www.cuma.fr



L'ÉQUIPAGE

Fanny Auclair, FDCuma 640
Charlotte Aymond, FDGeda 35, groupe Sol Vivant
Lore Blondel, Réseau CIVAM
Fabrice Bouin, Réseau CIVAM
Adrien Boulet, Trame
Maïlis Carré, Réseau Civam
Barthélémy Chenaux, Civam de l'Oasis
Roberto Cittadini, Inra - Inta

Alain Delebecq, Gabnor
Robin Euvrard, Gabnor
Pierre Gassel, Inra
Didier Gomes, Civam Empreinte,
FRCivam Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
Anne Jais-Nielsen, Gaec & Sociétés
Charlène Koob, Civam de l'Oasis
Véronique Lucas, FNCuma / Inra
Anne Claire Pignal, FNCuma
Bertrand de Torcy, Trame
Luc Vermeulen, FNCuma

Remerciements aux intervenants des journées d'étude
Yvan Alquier, Cuma du Born
Thierry Bailliet, Groupe Bioloos
Marc Barbier, Inra
Samuel Blin, Geda 35, groupe Sol Vivant
Yves Cariou, Oxymore
Marianne Cerf, Inra
Xavier Coquil, Inra
Tom De Jong, agriculteur
Benoît Dedieu, Inra

Jan Gerrit Deelen, ministère des Affaires Économiques des Pays-Bas
Pierre Yves Lairy, Geda35, groupe Sol Vivant
Roger Le Guen, ESA d'Angers, Gerdal
François Léger, AgroParisTech
Jean-Marie Lusson, Réseau Civam
Paul Reder, Civam Empreinte
Ingrid Van Huizen, Noardlike Fryske Walden (Pays-Bas)

Et à l'ensemble des participants à ces journées.